

NF A36–712–3 Avril 2003 Aciers hors emballages – Produits plats en acier avec revêtements métalliques destinés à entrer au contact des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux – Partie 3 : aciers (non inoxydables) revêtus de chrome

Boutique AFNOR

Le présent document spécifie l'acier à utiliser et les exigences concernant son revêtement métallique qu'il faut utiliser pour la fabrication d'objets destinés à entrer en contact direct des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Le revêtement métallique doit être constitué de chrome.

Les principaux exemples d'application sont les suivants :

- articles ménagers (intérieurs de grille pain, etc.) ;
- etc.

Le choix du matériau doit être en adéquation avec les conditions d'emploi.

Le présent document s'applique aux bandes laminées à chaud et aux bandes laminées à froid.

Le présent document ne s'applique pas aux aciers pour emballages destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Mots-clés: Acier, revêtement , chrome, contact aliment–contenant, définition, dimension, exigence, composition chimique, teneur maximale, migration, contrôle, analyse chimique, essai, désignation.

Fichier(s) joint(s) (0):

Article(s) relatif(s) (0):

Lien(s) externe(s) (0):